

Une instance de réflexion et de propositions pour les retraité·e·s et les personnes en situation de handicap



Conseil départemental
métropolitain
**de la citoyenneté
et de l'autonomie**



Instance consultative, **le conseil départemental métropolitain de la citoyenneté et de l'autonomie**

participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques liées à l'autonomie et à la citoyenneté des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

SES MISSIONS

- Il est consulté sur les politiques publiques relatives aux personnes en situation de handicap ou aux personnes âgées : engagements départementaux et budget, schémas régionaux de santé, ...
- Il émet des avis et des recommandations sur les politiques publiques menées par le Département et Nantes Métropole dans le champ de la citoyenneté et de l'autonomie.

SES DOMAINES DE COMPÉTENCES

Le CDMCA peut émettre des avis et des propositions sur de nombreux sujets : prévention de la perte d'autonomie, accompagnement médico-social, accès aux soins, accessibilité, logement, transport, accès aux loisirs, scolarisation et emploi des personnes en situation de handicap...

Depuis le 1^{er} mars 2017, le Conseil départemental métropolitain pour la citoyenneté et l'autonomie de Loire-Atlantique (CDMCA) remplace le Conseil départemental consultatif des personnes handicapées et le comité départemental des retraités et personnes âgées.

SON FONCTIONNEMENT

Le CDMCA siège en assemblée plénière constituée de 90 membres élu·e·s pour 3 ans et reparti·e·s en deux formations spécialisées. Chacune de ces formations est composée de 4 collèges :

Formation spécialisée **personnes âgées**

Personnes âgées
et proches aidants

1
Collège
usagers

Département de Loire-
Atlantique, Nantes
métropole, services de
l'État, CPAM, CARSAT,
Mutualité française, AMF,
ANAH...

2
Collège
institutions

Syndicats
de travailleurs,
syndicat de retraité·e·s,
associations...

3
Collège
**Professionnel-le-s
et organisations
syndicales ***

Bailleur social,
architecte urbaniste,
expert, associations...

4
Collège
**autres
acteurs ***

Formation spécialisée **personnes en situation de handicap**

Associations
de personnes en situation
de handicap et de proches
aidants

Département de Loire-
Atlantique, Nantes
métropole, Région,
services de l'État, CPAM,
CARSAT, Mutualité
française...

CFDT,
FO, CGT...

Bailleur social,
architecte urbaniste,
expert, associations...

* œuvrant dans le champ des politiques de l'autonomie et de la citoyenneté des personnes.

NOUS CONTACTER :

Conseil départemental métropolitain de la citoyenneté
et de l'autonomie.

Direction Personnes âgées Personnes handicapées

Immeuble Germaine Tillion

26 boulevard Victor Hugo à Nantes

Tél : 02 51 17 20 22

NOUS ÉCRIRE :

Conseil départemental métropolitain de la citoyenneté
et de l'autonomie.

Hôtel du Département

3 Quai Ceineray - BP 94109

44041 Nantes cedex 1

Courriel : cdca@loire-atlantique.fr